

Le saviez-vous ?

Nous élaborons toute formation sur-mesure, en fonction de vos attentes et de vos besoins.

Nos principaux domaines de compétences :

- Service à la personne
- Bienveillance en institution (personnes handicapées, âgées...)
- Gériatrie
- Evaluation des problématiques sociales et adaptation des modes d'intervention
- Evaluation interne
- Groupes d'analyse des pratiques professionnelles
- Conduites à risques des jeunes
- Petite enfance et nouvelles parentalités
- Sauveteur Secouriste du Travail

Cependant, notre offre ne se limite pas à ces domaines et nous étudions toute demande.

Parmi nos nombreuses références : les collectivités territoriales, les établissements d'accueil pour enfants et/ou adultes handicapés, les personnes âgées, les structures d'aide à la personne.

Nous développons également des formations à l'année vous permettant :

- D'élaborer un projet professionnel
- De valider votre expérience
- De développer vos compétences
- De vous qualifier

C'est pourquoi, nous mettons à votre disposition une « cellule conseil en Formation » tous les mardis après-midi de 14h00 à 17h00. Possibilité pour les employeurs de conseil in situ. Contact : Sandra Gewinner 03.88.18.61.75

Journée Portes Ouvertes

IFCAAD - Schiltigheim (Bas-Rhin)

Vendredi 11 février 2011
de 9h00 à 19h00

IFCAAD - Illzach (Haut-Rhin)

Vendredi 18 février 2011
de 9h00 à 19h00



Institut de formation au
travail éducatif et social

Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur de Loisirs Sportifs »

2011



CONTEXTE ET FINALITE

Le certificat de qualification professionnelle « Animateur de loisirs sportifs » (CQP ALS) nécessaire pour conduire des activités sportives en institution, est une formation qualifiante et diplômante qui permet d'acquérir les bases nécessaires et indispensables à l'encadrement et à l'animation de différents publics dans le cadre de séances d'activités gymniques pour tous.

Ces 70 heures de formation auront pour objectif d'apporter des outils techniques et pédagogiques qui permettent de proposer des animations de qualité et d'assurer la sécurité des personnes qui prennent part aux séances d'activités physiques.

A l'issue de cette formation l'animateur sera en capacité de proposer un projet d'animation sportive construit à partir de contenus variés et adaptés au potentiel du public visé.

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social étant ou non en situation d'animation.

Bas-Rhin : 12 rue Jean Monnet - CS 90045 - 67311 Schiltigheim Cedex
Tél. : 03 88 18 61 31

Haut-Rhin : 2 b rue des Alouettes - CS 30082 - 68110 Illzach
Tél. : 03 89 52 25 26
www.ifcaad.fr

DUREE

10 jours (en 5 fois 2 jours) de 7h soit 70h.

DATES

Date limite d'inscription : vendredi 7 janvier 2011

- Les jeudis et vendredis : 20-21 janvier 2011
17-18 février 2011
24-25 mars 2011
5-6 mai 2011
16-17 juin 2011
- de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
- **Une 2ème action sera proposée à compter d'octobre 2011.**

COUT

700 € par participant pour 70 heures.

LIEU

IFCAAD - Schiltigheim (Bas-Rhin).

VOS CONTACTS

Isabelle FERRETTI - Responsable pédagogique

Tél. : 03.88.18.61.36
isabelle.ferretti@ifcaad.fr

Virginie SCHMIDT - Secrétariat pédagogique

Tél. : 03.88.18.61.33
formation-continue@ifcaad.fr



institut de formation au
travail éducatif et social

Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur de Loisirs Sportifs » BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner dûment complété à l'adresse suivante :
IFCAAD - 12 rue Jean Monnet - CS 90045 - 67311 Schiltigheim Cedex

M. Mme Mlle NOM, prénom :
Poste occupé :

Domicilié(e) :
Adresse complète :
Code Postal : Ville :
☎ @

Salarié(e) de l'établissement :
Nom de l'établissement :

Nom du Directeur :
Adresse complète :
Code Postal : Ville :
☎ @

S'inscrit au stage suivant :

<input type="checkbox"/> Première session : de janvier 2011 à juin 2011	Horaires	Coût
20 et 21 janvier 2011 17 et 18 février 2011 24 et 25 mars 2011	5 et 6 mai 2011 16 et 17 juin 2011	9h00-12h00 13h30-17h30
<input type="checkbox"/> Deuxième session : à compter d'octobre 2011		700 €

Et s'engage à ce que la facture qui lui sera adressée à l'issue de la formation soit réglée dès réception.

Fait à le.....
Signature et cachet de l'employeur : Signature du stagiaire :